



# Santé des Seniors : quels coûts aujourd'hui et demain ?

François FAGOT
Responsable Actuariat

Fatou NDIAYE
Chargée de projets et d'études statistiques

Mylène FAVRE-BEGUET
Associée

Julien BOUDOT

Manager











Introduction

Etat des lieux

Analyse d'un portefeuille individuel

Conséquences des solidarités intergénérationnelles

Perspectives et Conclusion







#### Introduction

Etat des lieux

Analyse d'un portefeuille individuel

Conséquences des solidarités intergénérationnelles

Perspectives et Conclusion







#### Introduction

- ✓ Les populations Seniors représentent un enjeu commercial significatif pour les assureurs :
  - ✓ Au 1er janvier 2022, les personnes âgées d'au moins 65 ans représentaient 21% de la population.
  - ✓ Cette proportion augmente depuis plus de 30 ans et le vieillissement de la population s'accélère depuis le milieu des années 2010.
- ✓ Les frais de santé constituent le premier poste de dépenses chez les 65 à 75 ans.
- ✓ Techniquement, ces populations spécifiques posent généralement des difficultés en terme de maîtrise des risques : les populations assurées aux âges élevés étant généralement moins nombreuses, les résultats, lorsqu'ils ne sont pas structurellement déficitaires, sont de fait plus volatils.
- ✓ Après de longues années de débat sur l'application des dispositions de la Loi Evin dans le cadre du secteur privé, les mécanismes de modération des tarifs pour les assurés les plus âgés semblent revenir sur le devant de la scène.

L'analyse spécifique des impacts de ces différents mécanismes à partir d'un portefeuille significatif permettra d'éclairer les transformations à étudier à court et moyen terme.









Introduction

#### Etat des lieux

Analyse d'un portefeuille individuel

Conséquences des solidarités intergénérationnelles

Perspectives et Conclusion



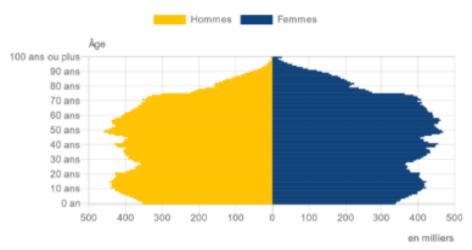






# Etat des lieux - Démographie

- ✓ Le vieillissement de la population s'accélère particulièrement depuis 2011, avec l'arrivée à 65 ans des générations nombreuses nées après-guerre.
- ✓ Au 1er janvier 2022, les 65 ans et plus représentent 21% de la population (les 75 ans et plus représentent 9,8% de la population soit plus de 6,6 millions de personnes).



Source: INSEE - Janvier 2022



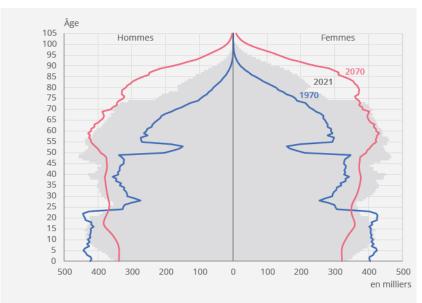






# Etat des lieux - Démographie

- ✓ D'après les projections de l'INSEE, il y a peu de doute sur la poursuite du vieillissement de la population jusqu'en 2040, date à laquelle plus d'un habitant sur quatre aurait 65 ans ou plus et « il y aurait 51 personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes de 20 à 64 ans, contre 37 en 2021».
- ✓ Les projections au-delà de 2040 sont plus incertaines mais si les tendances démographiques se maintenaient, en 2070, la part des personnes âgées de 65 ans ou plus atteindrait 29% de la population, avec une croissance portée par les « 75 ans et plus ».



**Lecture**: au 1e janvier 2070, selon le scénario central, il y aurait 403 000 femmes de 69 ans en France. **Champ**: France métropolitaine en 1970, France en 2021 et 2070.

Source: Insee, estimations de population et scénario central des projections de population 2021-2070.





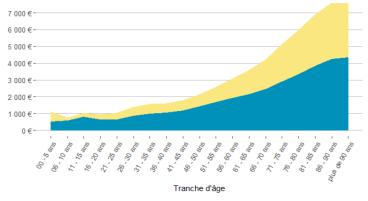




## **Etat des lieux - Coûts**

- ✓ D'une manière générale, les retraités ont un niveau de vie qui est meilleur que celui de la moyenne de la population, mais ils ont plus de frais liés à la santé, environ 6,2 fois de plus qu'un jeune de 20 à 29 ans.
- ✓ Le « taux d'effort » (reste à charge et cotisations complémentaires) passe de 4,5% pour les ménages dont la personne la plus âgée a entre 60 et 69 ans à 6,6 % pour ceux dont la personne la plus âgée a plus de 80 ans (contre 3% pour les ménages dont la personne la plus âgée à moins de 45 ans).

Graphique 1. Dépense annuelle moyenne par tranche d'âge en 2016 – Répartition soins de ville et hôpital (consommants uniquement)



Sources: DCIRS et PMSI MCO 2016. Calculs de la DREES.













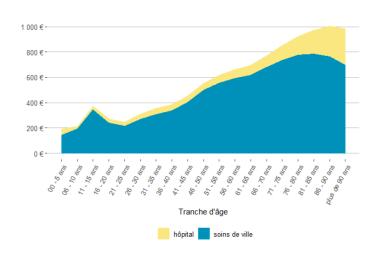




## **Etat des lieux - Coûts**

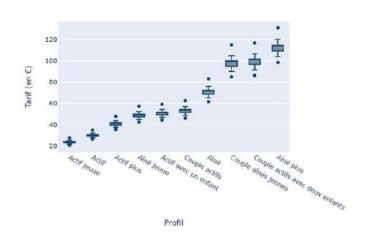
✓ Le reste à charge croissant génère mécaniquement un coût des complémentaires santé également croissant

Graphique 3. Reste à charge moyen après intervention de l'AMO par tranche d'âge en 2016 –répartition soins de ville et hôpital (consommants uniquement)



Sources: DCIRS et PMSI MCO 2016. Calculs de la DREES.

Amplitude des tarifs de la Formule A1 sur la France métropolitaine



Source: Benchmark GALEA



www.institutdesactuaires.com







## **Etat des lieux - Règlementation**

#### Article 4 Loi Evin

#### ➤ Historique

- ✓ Anciens salariés (bénéficiaires d'une rente d'incapacité ou d'invalidité, Retraités, Licenciés bénéficiant de l'assurance chômage)
- ✓ Les garanties maintenues doivent être identiques à celles des actifs (Azoulay)
- ✓ Décret n°90-769 du 30 août 1990 : les tarifs « ne peuvent être supérieurs de plus de 50% aux tarifs globaux applicables aux salariés actifs. ».
- ✓ Plafonnement viager









## **Etat des lieux - Règlementation**

#### Article 4 Loi Evin

- ➤ Un ajustement en 2017 (Décret n°2017-372)
  - ✓ L'encadrement tarifaire des régimes Evin est modifié à compter du 1er juillet
     2017
  - ✓ Progressivité dans le plafonnement des tarifs applicables :
    - Maintien des tarifs la première année,
    - Plafonnement des tarifs à 125% en deuxième année,
    - Plafonnement des tarifs à 150% en troisième année.
  - ✓ Absence de plafond au-delà de 3 ans : suppression du plafonnement viager







## **Etat des lieux - Règlementation**

#### Fonction Publique d'Etat

- « Retour vers le futur »
- ✓ Les retraités peuvent bénéficier des mêmes garanties que les actifs
- ✓ Cotisation par âge mais:
  - Plus d'évolution au-delà de 75 ans
  - Maximum 175% de la cotisation d'équilibre (des actifs)
- ✓ ET un plafonnement tarifaire qui va plus loin que dans le Privé :
  - 100% année 1 (de la cotisation d'équilibre des actifs)
  - o 125% année 2
  - o 150% années 3 à 5
  - Puis maximum 175% cotisation d'équilibre
- ✓ Le retour du plafonnement viager, même si l'accord prévoit un suivi et une faculté de révision des plafonds (si les mécanismes de solidarité représentent plus de 10% de la cotisation de référence)





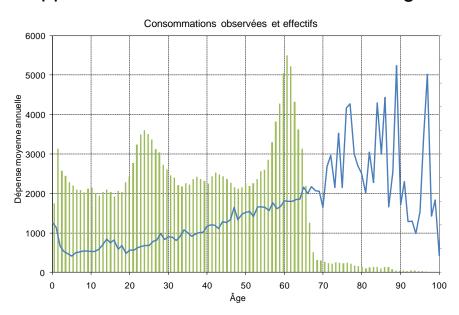




## **Etat des lieux - Problématiques**

#### Pour les assureurs

- ✓ Une population en croissance constante
- ✓ Des contraintes tarifaires sur les sorties de contrats collectifs
- ✓ Un risque difficile à appréhender en l'absence d'effectifs significatifs











Introduction

Etat des lieux

Analyse d'un portefeuille individuel

Conséquences des solidarités intergénérationnelles

Perspectives et conclusion







#### Périmètre d'étude

- ✓ Portefeuille MIP :
  - o Retraités du monde du pétrole
  - Âge moyen des séniors en 2021 : 80,72 ans
  - Nombre de bénéficiaires séniors 2021 : 24 236
- ✓ Risque :
  - Santé
- ✓ Grandes Familles:
  - Autres
  - Dentaire
  - Hospitalisation
  - Maladie
  - Optique
- ✓ Garanties:
  - o Base
  - o Complémentaire

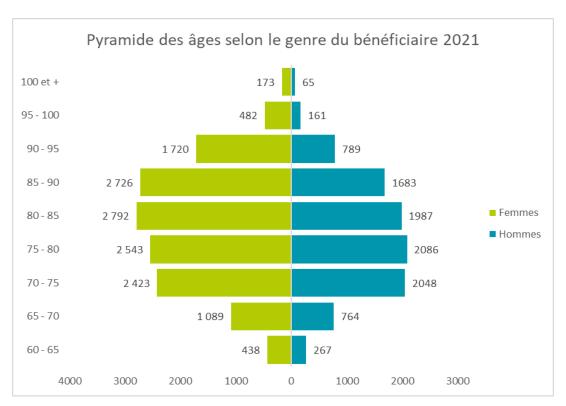








## Pyramide des âges des séniors



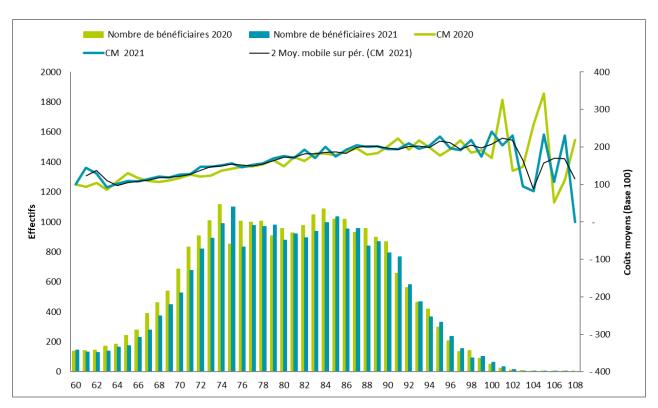








## Coûts moyens par âge (Base 100)



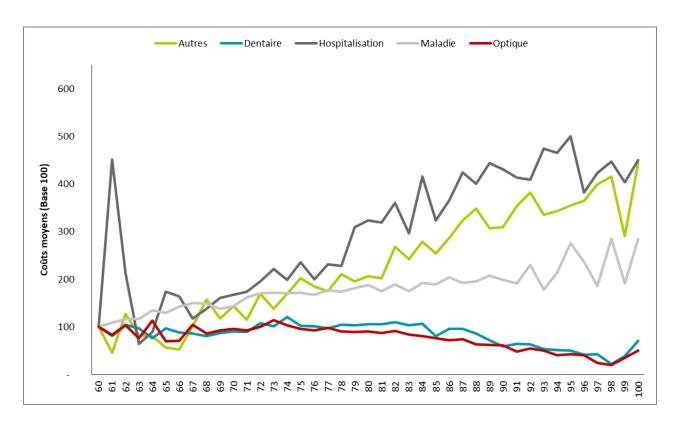








Coûts moyens par âge et par grande famille (Base 100)











Introduction

Etat des lieux

Analyse d'un portefeuille individuel

Conséquences des solidarités intergénérationnelles

Perspectives et Conclusion







#### Projection des équilibres sur un contrat collectif

- ✓ Population active de 6 000 salariés d'âge moyen 42,8 ans (stable dans le temps)
- ✓ Hypothèse de départ à la retraite à 62 ans
- ✓ Evolution des cotisations Evin : 100% / 125% puis 150%
- ✓ Les statistiques réalisées sur le portefeuille individuel MIP ont permis d'observer une dérive moyenne des coûts de 1,9% par année d'âge entre 60 ans et 90 ans
- ✓ Simulations réalisées :
  - Scénario 1 : Taux souscription offre Loi Evin à 30%
  - Scénario 2 : Reprise d'un « stock » de retraités représentant 10% des effectifs actifs avec une tarification égale à 150% du tarif des actifs
  - Scénario 3 : Reprise d'un « stock » de retraités représentant 10% des effectifs actifs avec une tarification égale à 175% du tarif des actifs









Scénario 1 : Taux souscription offre Loi Evin à 30% (pas de reprise de stock)

Horizon	0 ans	<b>10</b> ans	<b>20</b> ans	30 ans	35 ans		
Année	2022	2032	2042	2052	2057		
Efffectifs							
Actifs	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000		
Retraités	0	386	708	896	928		
Age Moyen							
Actifs	42,8 ans	42,8 ans	42,8 ans	42,8 ans	42,8 ans		
Retraités	s.o.	67,4 ans	71,9 ans	75,0 ans	75,7 ans		
Ratios P/C							
Actifs	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%		
Retraités	0,0%	108,4%	115,6%	122,5%	124,2%		
Ensemble	100,0%	100,7%	102,3%	104,0%	104,5%		
Indicateurs							
% Retraités dans les effectifs	0,0%	6,0%	10,6%	13,0%	13,4%		
Impact Retraités sur le P/C global	0,0 points	0,7 points	2,3 points	4,0 points	4,5 points		









Scénario 2 : Reprise d'un « stock » de retraités (10% des effectifs) / Tarification 150%

Horizon	0 ans	10 ans	20 ans	<b>30</b> ans	35 ans		
Année	2022	2032	2042	2052	2057		
Efffectifs							
Actifs	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000		
Retraités	600	770	883	931	936		
Age Moyen							
Actifs	42,8 ans	42,8 ans	42,8 ans	42,8 ans	42,8 ans		
Retraités	74,0 ans	74,1 ans	75,0 ans	75,8 ans	75,9 ans		
Ratios P/C							
Actifs	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%		
Retraités	117,7%	120,9%	122,7%	124,4%	124,7%		
Ensemble	102,3%	103,3%	104,0%	104,5%	104,6%		
Indicateurs							
% Retraités dans les effectifs	9,1%	11,4%	12,8%	13,4%	13,5%		
Impact Retraités sur le P/C global	2,3 points	3,3 points	4,0 points	4,5 points	4,6 points		









Scénario 3 : Reprise d'un « stock » de retraités (10% des effectifs) / Tarification 175%

Horizon	0 ans	10 ans	20 ans	<b>30</b> ans	35 ans		
Année	2022	2032	2042	2052	2057		
Efffectifs							
Actifs	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000		
Retraités	600	770	883	931	936		
Age Moyen							
Actifs	42,8 ans	42,8 ans	42,8 ans	42,8 ans	42,8 ans		
Retraités	74,0 ans	74,1 ans	75,0 ans	75,8 ans	75,9 ans		
Ratios P/C							
Actifs	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%		
Retraités	100,9%	111,4%	118,7%	123,7%	124,6%		
Ensemble	100,1%	101,9%	103,4%	104,4%	104,6%		
Indicateurs							
% Retraités dans les effectifs	9,1%	11,4%	12,8%	13,4%	13,5%		
Impact Retraités sur le P/C global	0,1 points	1,9 points	3,4 points	4,4 points	4,6 points		









Introduction

Etat des lieux

Analyse d'un portefeuille individuel

Conséquences des solidarités intergénérationnelles

Perspectives et conclusion

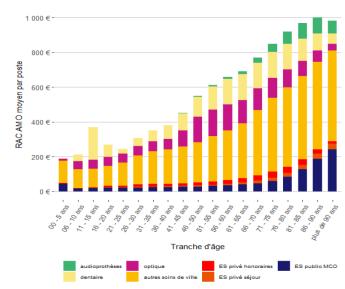






## Perspectives et conclusion

- Rappel des principales problématiques
- ✓ Un enjeu commercial fort pour les assureurs...
- ✓ ... mais une maitrise du risque difficile, des volumes parfois faibles.
- HCAAM / Scenario 1
- Modulation du Ticket Modérateur par âge : problème juridique (universalité)
- ✓ Révision de l'article 4 de la Loi Evin :
  - Rétablissement du caractère viager du maintien du tarif plafonné : difficilement soutenable dans certains cas et garanties non adaptées (RAC sur évolutifs selon l'âge).
  - Remplacement du régime identique à celui des salariés par un régime « sortie de groupe » individuel plus adapté aux besoins des seniors et à tarifs encadrés / réglementés.



Sources: DCIRS et PMSI MCO 2016. Calculs de la DREES

Champ: Population des consommants, affiliés à tous les régimes (sauf Sénat et Assemblée Nationale). Champ hospitalier complet (MCO, HAD, SSR, PSY) dans le privé, MCO dans le public. Dépenses de santé individualisables, remboursables et présentées au remboursement, hors médico-social.

Abréviation : ES : établissement de santé.







## Perspectives et conclusion

- > Pour demain, des pistes de réflexions variées
- ✓ Révision des gammes spécifiques ?
  - ✓ Services dédiés,
  - ✓ Prise en compte des besoins médicaux / coûts vs attractivité
- ✓ Tarifs encadrés : quid du retour des cotisations indépendantes de l'âge ?
  - Attractivité pour les « jeunes seniors »?
  - Question des PRC, et de leurs traitements sous Solvabilité 2.
- ✓ Solidarité Actifs / retraités :
  - ✓ PSC : Soutenabilité des solidarités en cas de forte adhésion au régime des « stocks de retraités ». Nécessité d'établir des scénarios prospectifs
  - ✓ Dans le privé : passifs sociaux en cas de déséquilibre. Pilotage prospectif : fidélisation vs absorption des déficits en Année 1?









## Perspectives et conclusion

- Pour aller plus loin concernant la maîtrise du risque, il est possible de mieux connaître et comprendre ses assurés et leurs comportements via des processus de Data Science
- ✓ Analyses comportementales des consommations :
  - ✓ Identification de méga-consommants et de leurs caractéristiques, ce qui permet également des alertes pour l'assureur à l'adhésion des nouveaux assurés.
  - ✓ Meilleure compréhension de l'adéquation des garanties aux besoins des seniors.
- ✓ Luttes anti-fraudes (assurés / professionnels de santé) et déperditions de prestations.
- ✓ Analyse des caractéristiques et projection des liquidations (notamment dans un contexte de RIA).